

Région Centre-Val de Loire

Modalités prévisionnelles de financement des aides à la conversion et au maintien à l'agriculture biologique (CAB et MAB)

Nouveaux engagements 2016

Les "nouveaux engagements 2016" sont les engagements pris pour une durée de 5 ans, de 2016 à 2020.. Si l'aide est accordée, elle sera versée chaque année pendant 5 ans, de 2016 à 2020, sous réserve que l'agriculteur confirme chaque année le maintien de ses engagements lors de sa déclaration PAC.

		Bassin Loire-Bretagne		Bassin Seine-Normandie	
		Hors contrat territorial	Dans contrat territorial ¹	Hors zones à enjeux eau	Zones à enjeux eau ²
Enveloppes disponibles pour les 5 ans d'engagements	FEADER				
	MAA	CAB : 1,8 M€			
	AELB ³		CAB : 0,75 M€		
	AESN ³	Pas d'enveloppe pré-établie			
	Crédits ECOPHYTO ⁴	CAB : 2,44 M€			
Modalités d'aides CAB	Plans de financement	100%MAA ou 100%ECOPHYTO ⁴	50%AELB + 50%MAA	75%AESN + 25%MAA	100%AESN
	Plafond (/an/exploitation)	20 000,00 € ⁵			Pas de plafond
Modalités d'aides MAB	Financeurs	Pas de financement de la MAB			100%AESN
	Plafond (/an/exploitation)				- Années 6 à 10 suivant la première année de conversion : pas de plafond - À partir de la 11ème année suivant la première année de conversion: 8 000,00 €

absence d'enveloppe et/ou de financeur

MAA : ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

AELB : agence de l'eau Loire-Bretagne

AESN : agence de l'eau Seine-Normandie

¹ : Liste de communes disponible auprès de l'agence de l'eau Loire-Bretagne.

² : Liste de communes disponible auprès des DDT ou des animateurs d'aires d'alimentation de captage.

³ : Les modalités de financement des deux agences de l'eau ainsi présentées sont garanties jusqu'à fin septembre 2018.

⁴ : Les crédits ECOPHYTO sont mobilisables sur les masses d'eau à enjeu phyto.

⁵ : Ce plafond correspond à un montant maximal d'aide annuelle par exploitation. Dans le cas où les enveloppes disponibles seraient insuffisantes pour couvrir, avec ce plafond maximal, l'ensemble des nouveaux engagements 2016 en CAB, ce plafond sera revu à la baisse, étant donné l'obligation de financer tous les nouveaux engagements en CAB avec les enveloppes disponibles.